

Donnez du sens à votre épargne

Les prévisions de croissance pour 2022

2021 s'est achevée avec une croissance vigoureuse, mais elle a généré de l'inflation à un niveau que n'avaient pas imaginé les banquiers centraux, les forçant à accélérer la normalisation de leur politique accommodante. La création monétaire devrait donc se réduire et les taux d'intérêt progresser en 2022. Les tensions géopolitiques autour de l'Ukraine et de Taïwan peuvent générer de la volatilité, mais ne devraient pas remettre en cause le niveau de croissance attendu. L'OCDE table sur une croissance mondiale de 4,5 % en 2022 contre 5,6 % en 2021. La zone Euro devrait afficher 4,3 % en 2022, la France devrait tendre vers 4,2 %.

Quelles perspectives boursières ?

Après avoir franchi les plus hauts historiques, les indices actions pourraient se

montrer plus volatils en 2022. Ils ont progressé dans le sillage des plans de soutien et de relance des États, aidés par les interventions massives des banques centrales. La normalisation de la politique monétaire, la probable hausse des taux et le retour attendu de budgets gouvernementaux à l'équilibre, pourraient impacter les actions, en dépit de résultats bénéficiaires satisfaisants et de niveaux de valorisation relative non démesurés. Les actions restent cependant un actif à privilégier face à des marchés obligataires grevés par la remontée des taux.

Le rebond de la croissance européenne devrait être profitable aux actions de cette zone. Les actions américaines sont chèrement valorisées, mais demeurent solides et résistent généralement dans les phases de baisses. Il faudra se montrer cependant sélectif dans ses choix et privilégier la diversification tant sectorielle que géographique.

UNOfi

CHAQUE PATRIMOINE EST UNIQUE

S O R T

LA LETTRE DE L'UNION NOTARIALE FINANCIÈRE

■ Rendement 2021 du contrat Unofi-Évolution avec une allocation d'actifs équilibrée* (Taux nets de frais de gestion, avant prélèvements sociaux).

Allocation d'actifs du profil "équilibré" Taux servis pour 100 000 € (ou plus) nets investis pour 2021

55 % support en euro « Unovie »	
Unovie (après majorations de 0,50 %)	1,85 %
45 % unités de compte (UC)*	
5 % Unofi-Haut Rendement C	9,32 %
5 % Unofi-Dette Emergente C	2,84 %
10 % Unofi-Convertibles C	-0,15 %
10 % Unofi-France C	28,18 %
5 % Unofi-Pacifique C	0,71 %
10 % Unofi-International C	15,94 %

Unofi-Évolution

avec allocation d'actifs équilibrée

6,06 %

Les supports en unités de compte sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse et comportent un risque de perte en capital. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

* Pour connaître l'allocation d'actifs recommandée pour 2022, connectez-vous à votre espace sécurisé sur le site unofi.fr.

Pour consulter vos comptes en ligne et les lettres périodiques de la salle des marchés, demandez votre accès sécurisé sur la page d'accueil du site unofi.fr

n° 56
février 2022

Après deux années de crise sanitaire, les valeurs asiatiques pourraient connaître le rebond tant attendu.

Placer, un geste utile, un acte de convictions

L'épargne, c'est de la consommation différée qui permet aussi de transmettre un capital. Au-delà du discours classique sur la performance attendue, selon le risque pris, il apparaît important de faire vos choix d'épargne en fonction de vos attentes et de vos convictions.

Les investissements thématiques sont un moyen d'épargner tout en faisant le constat que le monde évolue, et donc génère des opportunités, de nouvelles sources de profitabilité. Ce monde devient de plus en plus digital, la voiture devient électrique, l'intelligence artificielle se développe, le robot facilite le travail de l'Homme. Dans le même temps, le réchauffement climatique fait prendre conscience de la nécessité de protéger la planète, de veiller à la qualité de notre alimentation, de notre eau et de notre santé, de gérer intelligemment nos ressources et nos déchets. Ces thématiques dépassent la simple notion de performance, car elles donnent du sens à notre épargne.

Des supports adaptés à chaque profil de risque

Le risque est une perception personnelle de la capacité à accepter de gagner le plus souvent, mais hélas, aussi de perdre parfois, sur un horizon de temps déterminé. Unofi innove et vous propose des supports particulièrement adaptés à chaque profil de risque, parmi lesquels et prochainement, un nouveau support à risque modéré, pour que chacun puisse non seulement investir selon ses convictions, mais aussi en fonction de son profil de risque.

Autre facteur de limitation des risques qu'il convient de privilégier, la diversification de vos investissements, à la fois sur le plan géographique mais aussi à travers les différentes thématiques proposées.

Placer sur le fonds euro d'un contrat d'assurance-vie, c'est participer au financement de l'économie. C'est permettre aux entreprises, aux États, de financer leurs besoins, des projets d'infrastructures. C'est fournir des bureaux à des sociétés qui peuvent ainsi se consacrer pleinement à leurs investissements. C'est être actionnaire d'entreprises solides ou en devenir, en croyant en leur développement futur. Dans un contexte de taux obligataires bas, par une gestion active et une diversification opportune, Unofi a su maintenir pour 2021 les taux servis aux supports en euro des contrats multisupports. Ceux servis sur les contrats monosupports, Unofi-Avenir et Unofi-Capital Plus notamment, sont en léger recul (-0,10 point) par rapport à 2020.

Diversifier vous permettra également de dynamiser, à moyen et long terme, la performance de votre contrat d'assurance-vie ou de votre contrat de capitalisation.

- Si vous disposez déjà d'un contrat multisupport, mais n'avez pas encore osé diversifier, les arbitrages du support en euro vers les unités de comptes (UC) sont gratuits.
- Si vous avez souscrit un contrat monosupport, il n'est pas trop tard. Tout en conservant les avantages fiscaux liés à son antériorité, vous pouvez le transformer sans frais en un contrat multisupport si votre diversification comporte au moins 20 % d'UC. La reconduction pour 2022 des bonifications octroyées sur les contrats Unofi-Évolution et Unofi-Multicapi, la bonne performance d'Unofimmo et de la plupart de nos fonds communs de placement supports d'unités de compte jouent en faveur d'une diversification maîtrisée.

■ La bonification conditionnelle du rendement sur le support en euro d'Unofi-Évolution et d'Unofi-Multicapi est reconduite pour 2022.

Les taux de majoration retenus sont les suivants :

+ 0,10%	à partir de	20% d'UC
+ 0,30%	à partir de	30% d'UC
+ 0,50%	à partir de	40% d'UC

S'y ajoutera, pour les contrats comportant au moins 20 % d'unités de compte (UC), une majoration additionnelle de :

+ 0,10% si la moyenne sur 2022 des versements non rachetés depuis la souscription est au moins égale à 100 000 €.

■ Rendement 2021 Unofi-Évolution avec une allocation d'actifs prudente (Taux nets de frais de gestion, avant prélèvements sociaux).

Allocation d'actifs du profil "prudent" pour 100 000 € (ou plus) nets investis	Taux servis pour 2021
--	-----------------------

70 % support en euro « Unovie »

Unovie (après majorations de 0,50 %)	1,85 %
--------------------------------------	--------

30 % unités de compte (UC)

20 % Unofi-Allocation Monde C	5,71 %
10 % Unofimmo	2,55 %

Résultat

Unofi-Évolution avec allocation d'actifs "prudente" **2,69%**

À noter Les supports en unités de compte sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse et comportent un risque de perte en capital. Les performances passées ne préjugent par des performances futures.

NOTAPIERRE ACHÈTE LE SILKY WAY

Villeurbanne, Rhône

Le patrimoine de la SCPI Notapierre est composé principalement d'immeubles de bureaux avec un maillage national, bénéficiant pour 45,4 % de sa surface d'un label ou d'une certification environnementale à la construction.

L'année 2021 a été riche en acquisitions pour Notapierre. Elle a été marquée en janvier, par la livraison du « 31 » (Lille) et, en juin, l'achat en Véfa (vente en état futur d'achèvement) du Centrium (Valbonne, Alpes-Maritimes). Le 1^{er} octobre, Notapierre a acquis la totalité des parts de la SCI Silky Way (Villeurbanne, Rhône). L'immeuble est situé dans la zone dite « Carré de soie », à cheval entre Vaulx-en-Velin et Villeurbanne. Cet ensemble immobilier, livré en 2015, est constitué de sept corps de bâtiments divisibles et modulables. Il développe une surface utile de 36 916 m² à usage principal de bureaux, laboratoires et entrepôts. Il offre de nombreux services à ses utilisateurs (restaurant d'entreprise, salle de sport...) et est certifié BREEAM Very Good et NF HQE Bâtiments Tertiaires.

L'ensemble immobilier est loué en totalité à la société Alstom Transport. La rentabilité est immédiate.

Notapierre en nue-propriété

Avec un taux de distribution de 3,50 % depuis le 1^{er} juillet 2021, qui devrait très vraisemblablement être maintenu en 2022, et des fondamentaux qui sont sains, Notapierre est une solution patrimoniale qui a sa place dans le cadre d'une recherche de revenus complémentaires. Depuis le 1^{er} février, il est à nouveau possible, et dans certaines limites, d'acquérir des parts de Notapierre en nue-propriété avec une durée d'usufruit temporaire de 5 ans et 4 mois (64 mois).

Le prix de souscription de la part en nue-propriété est fixé à 85 % du prix de souscription en pleine propriété, soit 306 € (= 85 % x 360 €). L'usufruit temporaire à acquérir par Unofi-Assurances est donc fixé à 15 % de la valeur en pleine propriété de la part.

Cette solution convient aux personnes ayant une bonne capacité d'épargne, n'ayant pas besoin de revenus complémentaires immédiats mais cherchant à s'en constituer pour dans 5 ans. L'horizon de placement recommandé est de 10 ans au minimum.

Notapierre
Taux de distribution en 2021

3,625 %

Ce support comporte un risque de perte en capital. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le rendement et la liquidité des parts de la SCPI ne sont pas garantis.

“SCI Silky Way” Villeurbanne, Rhône. Acquisition du 1^{er} octobre 2021.
L'investissement présenté ne présage pas des investissements futurs.





Lyon. Acquisition pour la SCI Unofimmo en VEFA en mars 2020. L'investissement présenté ne présage pas des investissements futurs.

Un nouvel immeuble à Lyon pour Unofimmo

Unofimmo, support immobilier des contrats multisupports d'Unofi-Assurances, est sur le point de prendre livraison d'un immeuble à usage principal de bureaux, situé à Lyon (Rhône). Il a été acquis en Vefa (vente en état futur d'achèvement) en mars 2020 et certifié BREEAM Very Good.

L'immeuble est pré-loué en totalité au groupe Quartus.

Argent et patrimoine : ce qui change en 2022



Le trimestriel de la revue Conseils des notaires est actuellement en kiosque. Au sommaire un focus sur ce qui change en 2022 (retraite, services à la personne et crédit d'impôt, défiscalisation et dispositif Denormandie) et un dossier spécial « Famille recomposée » (comment protéger ses enfants, son conjoint, que prévoir dans les statuts de son entreprise ?).

Numéro de janvier-fév.-mars 2022. 7 €, en kiosque ou sur abonnement.

L'assurance-vie et le PER : un beau couple pour la retraite

Le contrat d'assurance-vie et le Plan Épargne Retraite (PER) sont des supports intéressants pour préparer la retraite.

L'assurance-vie permet, à terme, d'obtenir des ressources peu ou pas fiscalisées, ce qui en fait l'un des placements préférés des Français. Placement à long terme, elle permet également de choisir son bénéficiaire en cas de décès grâce à la clause bénéficiaire.

En ce qui concerne le PER-assurance, les versements opérés sont déductibles du revenu imposable (dans certaines limites). Quant aux rachats, possibles une fois à la retraite, ils sont certes imposables sur le revenu, mais à un taux marginal d'imposition le plus souvent inférieur à celui qui a permis de faire des économies d'impôts pendant la vie professionnelle. D'où, globalement, une économie fiscale. De plus, il permet, comme l'assurance-vie de désigner un bénéficiaire.

Concilier assurance-vie et Plan Épargne Retraite est donc tout indiqué aux épargnants désireux de se constituer une rente ou un capital en vue d'obtenir, si nécessaire, des ressources supplémentaires pour leurs vieux jours.

Les investissements sur des supports en unités de compte sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse et comportent un risque de perte en capital.

Diversifier, c'est choisir

Votre conseiller Unofi, aux côtés de votre notaire, est à votre disposition pour étudier les modalités de ces orientations en fonction de votre sensibilité au risque, de votre horizon de placement et des recommandations de nos gérants de la salle des marchés qui proposent des allocations type d'actifs, prudente, équilibrée ou dynamique.

Union notariale financière • siège social : 2, rue Montesquieu, CS 11120, 75039 Paris cedex • siège administratif : 30, bd Brune CS 30303 – 19113 Brive cedex

Unofi-Assurances : société d'assurance sur la vie régie par le Code des assurances au capital social de 54 137 500 € – RCS Paris 347 502 254
Unofi-Crédit : SA au capital de 10 668 000 € – RCS Paris 323 622 373
Unofi-Gestion d'Actifs : SA au capital de 1 000 572 € – RCS Paris 347 710 824 – agrément de l'Autorité des marchés financiers (AMF) n° GP-14000023 • **Unofi-Patrimoine** : SA au capital de 1 525 000 € – RCS Paris 378 566 533 – n° d'enregistrement à l'ORIAS : 07 001 835 – www.orias.fr.

Pour tout conseil se rapportant à votre patrimoine, consultez votre notaire. www.notaires.fr